



INHUMATION DE RESTES DE CORPS — 1725

Novembre

Le dixième novembre 1725 a été inhumé dans la nef de l'Eglise de ce lieu l'os de la jambe gauche avec le pied entièrement couvert de chair restant du Corps de Jean age de quatre ans trois mois fils de Jean Cassiot et de Marguerite Jacquinet ; Les restes du Corps dud Jean ayant été devorés et mangés par des bestes feroces dès le vingt neuf octobre dernier ; Ladite inhumation faite en presence dudi Cassiot et de la d. Jacquinet qui nous avoient auparavant représenté led. os de la jambe gauche avec le pied entièrement couvert de chair qu'ils ont reconnu estre membre du Corps dud Jean leur fils, en presence de M. Pierre Renaut recteur de cole et Louis Gatefossé qui ont Signé. Signé sur la minute L. Gatefossé, Renaut et Sansenot.

Le dixième novembre 1725 a été inhumé dans la nef de l'Eglise de ce lieu l'os de la jambe gauche avec le pied entièrement couvert de chair restant du Corps de Jean age de quatre ans trois mois fils de Jean Cassiot et de Marguerite Jacquinet ; Les restes du Corps dud Jean ayant été devorés et mangés par des bestes feroces dès le le vingt neuf octobre dernier ; Ladite inhumation faite en presence dudi Cassiot et de la d Jacquinet qui nous avoient auparavant représenté led os de la jambe gauche avec le pied entièrement couvert de chair qu'ils ont reconnu estre membre du Corps dud Jean leur fils, en presence de me Pierre Renaut recteur de cole et Louis Gatefossé qui ont Signé. Signer sur la minute L. Gatefossé, Renaut et Sansenot